

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 mai 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN83

présenté par
Mme Adam, rapporteure

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 16, remplacer le mot : « attendent » par les mots : « supposent de la part ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.